

**MODELE DE DECLARATION SUR PAPIER LIBRE
RELATIVE A LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES**

Vos coordonnées

Centre départemental des Impôts Fonciers

A, le

Objet : exonération de taxe foncière en 2005 sur les propriétés bâties qui sont exploitées pour des « activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques » et « d'exploitation des équidés adultes dans le cadre de loisirs ».

Monsieur,

Conformément à l'article 22 de la loi de finances pour 2004, je vous adresse la liste des bâtiments exclusivement affectés aux activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques ainsi que ceux affectés à l'exploitation des équidés adultes dans le cadre de loisirs, dont j'étais propriétaire au 1^{er} janvier 2004.

Ces bâtiments deviennent exonérés de taxe foncière sur les propriétés bâties à compter des impositions établies au titre de 2005, en vertu de l'article 1382-6°-a du CGI.

⇒

⇒

⇒

⇒

⇒

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Article 22 de la loi de finances pour 2004 :

« Sont aussi considérés comme bénéfiques de l'exploitation agricole les revenus qui proviennent des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques, ainsi que ceux provenant de l'exploitation d'équidés adultes dans le cadre de loisirs à l'exclusion de ceux provenant des activités du spectacle. »

[...]

B. - Les contribuables concernés par les dispositions du I doivent annexer à la déclaration prévue à l'article 1477 du code général des impôts un document mentionnant le montant des bases de taxe professionnelle des biens autres que ceux passibles de taxe foncière établies au titre de 2004 et déclarées en 2003 correspondant aux activités de préparation, d'entraînement des équidés domestiques et d'exploitation d'équidés adultes dans le cadre de loisirs. »